



Activités Sociales et Culturelles : ni passion, ni raison...mais le reniement de leurs engagements électoraux

Lors du CE du 27 mars 2014, la CFE-CGC avait proposé aux élus du CE son [projet budgété](#) mais ce sont les orientations SNU/CGT/FO/CFDT/SUD qui ont été adoptées par la majorité des élus.

Le SNAP s'est lui aussi dissocié de ce projet ([lire le compte rendu du CE du 27 mars](#)).

Pourquoi n'y a-t-il toujours pas de prestations ASC en PACA ?

Les élections professionnelles ont eu lieu le 11 février 2014.

[Lors du CE du 27 février](#), seule la CFE-CGC avait un projet abouti et budgété prêt à être soumis au vote des élus dès le 6 mars mais une majorité en a demandé le report, n'étant pas en capacité de présenter leurs projets finalisés, malgré leurs promesses électorales.

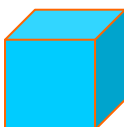
Pourquoi la CFE-CGC ne s'est pas associée au projet SNU/CGT/FO/CFDT/SUD ?

- C'est un projet **injuste** : le retour de la moyenne économique prend en compte tous les revenus du foyer sans tenir compte des charges (frais réels, pensions alimentaires, dons, autres charges....).
- C'est un projet **intrusif** : intrusion dans la vie personnelle de l'agent et de son foyer car vous devrez déclarer en plus de vos salaires, vos indemnités d'accident du travail, vos revenus non salariés, vos rentes imposables, vos revenus fonciers, vos contrats d'épargne...
- C'est un projet **compliqué** : vous devrez utiliser un outil de calcul pour connaître une partie de vos droits à prestation.
- C'est un projet **inadapté** : ce projet prend en compte les revenus 2012 pour une situation en 2014.
- C'est un projet **qui exclut des salariés** : les futurs retraités ne pourront pas bénéficier des prestations ASC alors qu'ils ont contribué au budget au travers de la masse salariale.
- C'est un projet dont le budget est **aléatoire** : Il est calculé sur une « estimation du taux de consommation » espérant que tous les agents ne demandent pas leurs prestations.
- C'est un projet dont le budget est **déjà en déséquilibre** : il est en déficit de 343 737€
- C'est un projet **inachevé et confus** : il comporte des contradictions et des imprécisions.

Cependant et dans votre intérêt, la CFE-CGC participera aux commissions ASC afin de veiller à la mise en œuvre rapide de ces prestations et au suivi du budget.

Vous voulez être informés sur ce qui se passe **réellement** dans votre Etablissement ?

Vous voulez être abonnés aux informations d'un syndicat **représentatif** et **responsable** qui œuvre **réellement** dans l'intérêt des agents ?



Alors abonnez-vous à la newsletter de notre site Internet : www.cfecgc-metiersdelemploipaca.fr
@mail : syndicat.CFE-CGC-PACA@pole-emploi.fr